

CAP CARROSSIER AUTOMOBILE en 2 ans

L'équipe pédagogique AUTOMOBILE du CAMPUS DES METIERS de BREST est heureuse de vous accueillir pour la rentrée 2024/2025

Dès le jour de la rentrée, vous devrez impérativement vous présenter avec le matériel suivant :

Pour les enseignements théoriques :

→ Fournitures scolaires :

- 1 classeur format 21 * 29,7 cm avec copies mobiles et intercalaires
- des pochettes transparentes
- 1 cahier de brouillon
- 1 cahier format 21 * 29,7 cm petits carreaux à spirales

→ Pour l'enseignement des arts appliqués et/ou de l'analyse fonctionnelle

- Pochette 12 crayons de couleur
- Pochette 12 crayons feutre
- Crayons gris, gomme et taille crayon
- Ciseaux et colle
- Compas
- 1 feutre noir à pointe fine
- Kit de traçage 4 pièces : 2 équerres (45° et 60°), 1 règle 30 cm, 1 rapporteur
- Surligneur 2 couleurs
- 2 Portes mines 0,5 et 0,7 mm
- 2 étuis 12 mines 0,5 mm en 2H et 0,7 mm en 2B

→ **Calculatrice pour l'enseignement des mathématiques et sciences :** modèle CASIO FX-92+ SPÉCIALE COLLÈGE

→ Manuels scolaires :

Manuel de PSE : Les « carnets de réussites PSE », Edition FOUCHER, ISBN : 978-2-216-17167-5

Manuel de technologie : Cahier du réparateur en carrosserie, tome 1. 2nde BAC PRO, Bandeau rouge. Edition CASTEILLA. ISBN: 978-2-7135-3384-6

Pour les enseignements pratiques :

→ **Une tenue professionnelle** : Prévoir des chaussures de sécurité ; la combinaison de travail sera fournie par le centre de formation.

→ Matériel professionnel :

- 1 jeu de cales à mastic
- Des gants de carrossier
- 1 cale à poncer.

① Un remboursement du matériel professionnels sera réalisé par l'Ifac courant de l'année scolaire **sur présentation impérative des factures établies en votre nom ET celui de l'IFAC.** (Exemple : *facture au nom de Pierre DUPONT apprenti à l'IFAC, Campus des métiers*). **Il est de votre responsabilité de le préciser aux fournisseurs et de conserver vos factures.**

Les fournitures scolaires (calculatrice, feuilles, classeurs, crayons, livres...) ne sont pas concernées par ce remboursement et restent donc à votre charge.